



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle

par apprentissage

Systemes automatisés,
réseaux et informatique industrielle



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

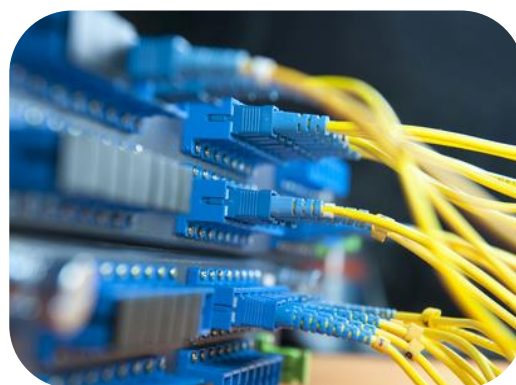
Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle

**Automatismes industriels – Supervision – Instrumentation –
Programmation – Visionique – Réseaux industriels**

Alternance : 17 sem. de cours / 35 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Chef de projet automatisme,
- Responsable d'équipe, de service études et travaux neufs, de projets techniques,
- Chargé d'essais, chargé d'affaires,
- Technicien produit,
- Technico-commercial, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Électronique, électronique de puissance, capteurs,
- Programmation, langage objet,
- Réseau et communication industrielle,
- Réseau industriel ou visionique et imagerie industrielle ou systèmes automatisés.

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Réseaux et Télécommunications, Génie Électrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, Génie Industriel et Maintenance,
- **BTS** : Contrôle Industriel et Régulation Automatique, Mécanique et Automatismes Industriels, Électrotechnique, Maintenance Industrielle, Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services.



Contact pédagogique 03 72 74 53 51

Contact apprentissage 03 72 74 04 23

candidat.sari@cfa-univ-lorraine.fr

